

PRIÈRE.

L'honorable sénateur Martin, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit:

Rapport du Commissaire des brevets concernant les procédures prises sous le régime de la *Loi sur les brevets* pour l'année financière close le 31 mars 1973, conformément à l'article 27 de ladite loi, chapitre P-4, S.R.C., 1970.

Copies de vingt-quatre contrats entre le gouvernement du Canada et diverses municipalités dans la province de la Colombie-Britannique, pour l'emploi et l'utilisation de la Gendarmerie royale du Canada, conformément à l'article 20(3) de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, chapitre R-9, R.S.C., 1970. (Texte anglais).

L'honorable sénateur Hayden, du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été déposé le Bill C-4, intitulé: «Loi modifiant la Loi sur les licences d'exportation et d'importation», rapporte que le comité après avoir étudié ce bill, l'a chargé d'en faire rapport au Sénat sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McElman propose, appuyé par l'honorable sénateur Thompson, que le bill soit lu pour la troisième fois maintenant.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée, sur division.

Le bill est alors lu pour la troisième fois et adopté, sur division.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill sans amendement.

L'honorable Président informe le Sénat qu'elle a reçu une communication du Secrétaire administratif du Gouverneur général.

La communication est alors lue par l'honorable Président comme suit:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

le 7 MAI 1974

Madame,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Bora Laskin, C.P., Juge en chef du Canada, en sa qualité de Député du Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 7 mai à 5 h. 45 de l'après-

midi afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer, Madame le Président, l'assurance de ma haute considération.

ANDRÉ GARNEAU

Brigadier Général

Secrétaire administratif du Gouverneur général.

L'honorable le Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que la communication soit déposée sur le bureau.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'étude du rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales sur *Information Canada*, déposé au Sénat le mardi 30 avril 1974,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Norrie attirant l'attention du Sénat sur la question de l'utilisation des terres au Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Buckwold pour l'honorable sénateur Rowe propose, appuyé par l'honorable sénateur Smith, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Deschatelets, C.P., attirant l'attention du Sénat sur l'aide canadienne aux pays de l'Afrique francophone et sur la francophonie,

Il est—

Ordonné: Qu'il soit différé à la prochaine séance du Sénat.

A l'appel de l'Ordre du jour pour la reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hicks attirant l'attention du Sénat sur la vingt-huitième réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, et, en particulier, sur les discussions et les délibérations de l'Assemblée et sur la part qu'y a prise la délégation du Canada,